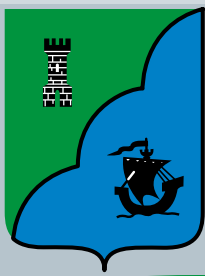


Janvier 2021



BULLETIN MUNICIPAL DE NAVÈS  
**L'ÉCHO**  
de Bel Air  
n°78



Un  
**nouvel  
adressage**

Planimètre de 4 pages à l'intérieur





**C**ette année 2020 vient de se terminer. Elle aura été compliquée et usante pour nous tous.

*Je souhaite apporter toute ma solidarité à toutes celles et ceux qui auront été touchés par cette crise sanitaire.*

*Une pensée également pour ceux qui nous ont quittés et dont les cérémonies d'accompagnement n'auront pu se tenir normalement afin de leur rendre ce dernier hommage si cher aux familles.*

*Une pensée aussi pour tous les Navessols qui ont été atteints par ce virus en leur souhaitant de se remettre rapidement.*

*Notre début de mandat, très impacté par cette maladie, ne nous aura pas permis de vous rencontrer afin de partager et échanger lors de moments de convivialité, de bonheur d'être ensemble lors de moments festifs et associatifs, comme nous en avons tant l'habitude et qui font la richesse de notre village.*

*L'équipe en place a tenu à maintenir ces moments mais de manière différente. En allant à la rencontre de nos aînés, cet été puis en fin d'année, en leur apportant à domicile le repas des aînés qui n'avait pu être organisé.*

*En préparant une « Fabounade » à emporter à l'occasion du téléthon 2020.*

*Je profite de cette occasion pour remercier toutes les personnes qui ont participé à cette animation sous le couvert de la MJC.*

*Les travaux de la nouvelle mairie un temps perturbés par ce début de crise sanitaire, se poursuivent sur un rythme soutenu.*

*Les autres projets ont été mis en attente durant cette fin d'année, mais se réaliseront en 2021.*

**Pierre CALMELS**  
Maire de Navès

***Que vous souhaiter de mieux qu'une parfaite santé pour vous et vos proches.***

***De la prospérité et de la passion, dans vos activités.***

***De la convivialité retrouvée.***

***Et de l'amour autour de vous tout au long de l'année.***

***Avec la volonté et le plaisir de nous retrouver lors de moments partagés.***

***Bonne et heureuse année 2021.***

# Un nouvel adressage sur la commune

Le projet filaire de voie et numérotation entrera en vigueur courant février 2021 dès la réception de la plaque individuelle et / ou le courrier annonçant la mise en place. Ce projet est le fruit de trois années de travail, initié sous l'ancien mandat.

Cette numérisation réalisée en collaboration avec le SIG CACM (Système d'Information Géographique Communauté d'Agglomération Castres Mazamet) permet d'améliorer les services rendus aux citoyens de la commune selon une règle nationale.

## Comment ?

Grâce à une localisation de votre domicile à partir d'une adresse précise, nous contribuons à votre sécurité et facilitons ainsi les interventions des services d'urgence et opérateurs tels que La Poste, les fournisseurs d'énergie, les livreurs, la fibre... ont fait l'objet d'un arrêté de l'ancien maire.

Des bénéficiaires également au niveau des collectivités qui permettent une localisation plus précise sur Arcopole (Cadastré PLU) une amélioration des opérations de recensement et une optimisation des listes électorales.

## Quel nom donner à une voie ?

Le nom de la voie reste en lien



En campagne comme au centre bourg, certains noms de rue vont être modifiés

avec l'histoire du quartier ou conserve en partie le nom du lieu-dit. L'ensemble des noms de la voirie communale ont fait l'objet d'un arrêté du Maire.

## Quel numéro affecter ?

Le numéro d'habitation s'attribue en fonction de la situation géographique du logement.

## Deux possibilités :

- Vous habitez un quartier type lotissement ou urbain et où l'aménagement ne permet pas la construction d'une nouvelle

maison, vous conservez votre numéro ou bénéficiez d'une numérotation classique si vous n'en possédiez pas.

- Vous habitez un quartier plus rural où l'implantation de nouvelles maisons est possible, dans ce cas le numéro est attribué au métrique. C'est-à-dire, le début de la voie (au plus près du centre bourg) est à 0 mètre et on mesure la distance qui le sépare de la boîte aux lettres du domicile, si la maison est située à 100 mètres, elle portera le numéro 100. Un arrondi est

nécessaire pour conserver les numéros pairs et impairs. Pour exemple, sur la voie « Route de Castres » la première habitation est au numéro 93 et la dernière (l'Usine Centrale) au 2596.

Vous devez informer vos correspondants de votre changement d'adresse, de son côté le SIG diffuse aussi ces informations. Il communique aux fournisseurs de bases de données GPS le réseau routier à jour ainsi que les adresses postales numérisées à la Base Adresse Nationale.

## En bref

### Le PLU sur le site Geoportail



Depuis octobre 2020, le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune est consultable sur le site du géoportail de l'urbanisme ([www.geoportail-urbanisme.gouv.fr](http://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr)). Vous avez accès à toutes les informations d'urbanisme par parcelle : cadastre, zone du PLU, règlement...

Le site est très accessible et facile d'utilisation. Exemple : plus vous zoomez sur le plan de la commune, plus vous avez le détail des parcelles ; en cliquant sur la parcelle recherchée, vous avez toutes les informations indiquées sur celle-ci.

Le site a prévu l'onglet « aide » à consulter si nécessaire.

**Attention :** Bien que précises, les données ne sont qu'informationnelles. Le seul document opposé au tiers n'est que celui signé par le maire. Le dossier papier en mairie signé par le maire est seul opposable.

### Aide aux sinistrés de la tempête ALEX

Le conseil municipal a voté à l'unanimité l'attribution d'un don financier à une commune sinistrée lors de la tempête ALEX dans le département des Alpes Maritimes. Le tragique événement s'est déroulé dans la nuit du 1<sup>er</sup> au 2 octobre 2020.

Il a été décidé de soutenir directement la commune de FONTAN située au cœur de la vallée de La Roya dans les Alpes Maritimes et qui compte 340 habitants.

Le maire de Fontan, Philippe Oudot, entouré de son conseil municipal nous ont fait part de leurs sincères remerciements, très touchés par notre générosité.



## Point Urbanisme

Au 1<sup>er</sup> janvier 2021, la commune de Navès comptait 713 habitants et a vu sa population augmenter en 5 ans de 5%.

Focus sur le nombre de permis de construire déposés ces quatre dernières années :

Années	2017	2018	2019	2020
Permis de construire déposés	8	10	18	13



## Secrétariat de Mairie :

### Horaires

Tél. : 05 63 74 85 22

Fax : 05 63 71 10 39

### Heures d'ouverture :

Lundi 8h00 – 12h00  
Fermé l'après-midi

Mardi 8h00 – 12h00  
15h30 – 19h00

Mercredi Fermé

Judi Fermé le matin  
13h30 – 17h30

Vendredi 8h00 – 12h00  
15h30 – 19h00

[www.ville-naves.fr](http://www.ville-naves.fr)

## Etat civil

### ■ Naissances :

- VIGUIER-ALBARET

Agathe née le 1er septembre à Castres

- TAÏDER Kassim né le 28 décembre 2020 à Castres

### ■ Mariage :

- JORREY Patrice avec FATTORINI Pamela le 12 septembre à Navès

### ■ PACS :

- FREZOULS Thomas avec GAUTRAND Mathilde le 24 novembre 2020

- RAGO Flavien avec BONNET Julie le 1er décembre 2020

### ■ Décès :

- BENAZECH Jean-Louis, André, Daniel, 56 ans, le 21 septembre à Castres

- DENJEAN épouse EYCHENNE Jeanne, Raymond, 84 ans, le 7 octobre à Verdalle

- EYCHENNE Roger, Ernest, 96 ans, le 15 octobre à Verdalle

- AZAÏS Marcel, Robert, 88 ans, le 26 octobre à Castres

- DUCÉL Charles, Louis, 95 ans, le 23 novembre à Lacaune

## ▼ Plan canicule

# A la rencontre de nos aînés

À la suite d'une décision prise en conseil municipal, la secrétaire de mairie nous a aidés à recenser les personnes concernées et des conseillers municipaux ainsi que le maire, Pierre Calmels, ont effectué la distribution.

Nous avons distribué un sachet contenant des petites bouteilles d'eau, un vaporisateur et un gel hydroalcoolique aux personnes fragiles et âgées. Ce porte-à-porte a permis de nous assurer qu'elles allaient bien et de pouvoir manifester notre soutien afin qu'elles se sentent rassurées. De plus, au cours de cette démarche les nouveaux élus ont pu se présenter.



A la rencontre des personnes âgées ou fragiles.

## ▼ 11 novembre

# Une commémoration à huis clos

Cette année, la commémoration de l'Armistice 1918 a eu lieu en huis clos.

En effet, le confinement instauré par l'Etat afin de lutter contre la propagation de la COVID-19, ne permettait pas le rassemblement habituel autour du monument aux morts, seuls, les élus communaux s'y sont recueillis dans le plus strict respect des gestes barrières.

Après la lecture des textes officiels par le maire, Pierre Calmels, deux gerbes ont été déposées.

La Marseillaise a été jouée au travers d'une enceinte bluetooth, regrettant celle, chantée depuis quelques années, par les élèves de l'Ecole publique.

De plus, cette crise sanitaire



a conduit à l'annulation du traditionnel repas des Aînés habituellement servi à la salle Georges Prêtre.

Dépôt de gerbe en mode confinement

## Nos aînés n'ont pas été oubliés...



Ce dernier trimestre 2020 n'a pas permis d'organiser le traditionnel repas des aînés moment de grande convivialité.

Cependant le maire, entouré de son conseil municipal, ont opté pour une autre alternative : offrir une corbeille garnie aux Navessolles et Navessols de plus de 62 ans.

La distribution de ces produits gourmands a été effectuée par les élus qui sont allés à la rencontre des administrés. Espérant avoir régalé toutes les papilles...



## ▼ Chasse

# Notre faune locale s'enrichit

Les lève-tôt s'en sont sûrement aperçus, de plus en plus d'animaux parcourent le territoire communal au petit matin (lièvre, faisan, perdrix, chevreuil...).

En effet, depuis la mise en place du plan de chasse pour le lièvre (1 prélèvement par chasseur/an), la population ne cesse d'augmenter. On peut en voir désormais aux quatre coins de la commune.

Une oreille avertie ne manquera pas de percevoir à nouveau depuis ce printemps, le chant territorial du coq faisan commun ou obscur.

Par le biais d'une convention signée avec la fédération des chasseurs du Tarn nous avons réintroduit ces deux espèces.

Cela a nécessité la mise en place de trois cages de pré lâcher, d'égrainoirs et de réserves d'eau.

Nous tenons à remercier chaleureusement le Crédit Agricole de Labruguière qui, avec la subvention qu'il nous a accordée, a permis la mise en route de cette opération, ainsi que les propriétaires des parcelles où elles se trouvent : Françoise Azaïs, Denis Chappert et Dominique Pérego.

Nous invitons nos amis automobilistes à lever le pied lorsqu'ils apercevront un faisan aux



abords de nos routes afin d'éviter une collision fatale pour celui-ci.

La population de perdrix rouge, quant à elle, s'est étoffée grâce à l'implantation d'égrainoirs et à l'interdiction du tir de celle-ci ces deux dernières années. Un comptage fin août, a permis d'en recenser plus d'une centaine.

Il est courant maintenant de rencontrer des compagnies d'une dizaine d'individus, ou plus, en train de parcourir nos champs. Par manque d'eau l'été, de

nombreux animaux désertaient notre territoire allant chercher leur salut près du Thoré ou du Bernazobre (*ce dernier a été totalement à sec cette été*). Les réserves d'eau créées ont permis de limiter en partie ce phénomène. Elles ont été fréquentées par de nombreuses espèces de mammifères ou d'oiseaux (grives musciennes, merles noirs, tourterelles des bois, palombes, pies bavardes, geais des chênes, corneilles, piverts, pics épeiches, sitelles torche-

pot, rouges-gorges, mésanges charbonnières, chouettes hulottes...).

Phénomène inattendu, ces oasis artificielles ont permis d'éviter l'exode estival de notre population de chevreuil. Ils viennent s'y abreuver sans craintes, certains n'hésitant pas à entrer dans les cages de pré lâcher pour assouvir leur soif. (*voir photo ci-contre*).

Dorénavant, on peut les apercevoir partout pour peu que l'on soit discret et attentif.

Ainsi nous ne pouvons plus comme certains détracteurs nous comporter en Rousseauiste contemplatif, désormais la connaissance et l'aménagement du territoire, seront les piliers d'une chasse moderne, raisonnée et pérenne.

Notre assemblée générale a pu se tenir le 28 août 2020 dans laquelle 80% des chasseurs étaient présents.

Le nouveau maire, Pierre Calmels, nous a fait le plaisir d'être parmi nous.

Nous avons eu la chance d'avoir organisé le repas chasseurs avant le premier confinement ; 35 personnes ont participé.

Nous souhaitons pour le printemps 2021, ouvrir la participation au repas, à tout public intéressé.

Serge Poustomis et Guy Saumade

## ▼ Comité des Fêtes

# Vivement que l'on se revoit !!!

Bonjour à toutes et à tous,

Comme vous avez pu le constater nous n'avons pu organiser aucune manifestation post COVID.

Nous avons bien organisé le loto en début d'année, mais on ne peut pas considérer que ce fût une réussite vu le peu d'engouement qu'il a suscité.... Bref, une année 2020 à oublier.

Pourtant cette année 2020 s'annonçait belle, avec beaucoup de nouveautés. Premièrement au niveau de la structuration du comité avec comme nous l'annoncions dans le bulletin précédent un rajeunissement de notre bureau. Puis en termes

d'animation avec la première édition de la soirée bière qui devait d'abord avoir lieu en mars puis en septembre.

La COVID nous a également contraints d'annuler les autres manifestations prévues le reste de l'année, de la tournée des gâteaux au vide chambre en passant par la fête.

Nous avons bien réfléchi à organiser un repas en collaboration avec la mairie fin août mais les contraintes sanitaires à mettre en place nous auraient privés du plus important : la convivialité !!!

Nous espérons fortement pou-

voir vous proposer une année 2021 beaucoup plus animée, mais à l'instant où nous écrivons cet article rien ne nous garantit que cela sera possible. Soyez sûr que dès que nous aurons l'autorisation de la part de nos autorités de pouvoir organiser quelque manifestation que ce soit, nous le ferons sans attendre. Nous sommes dans les starting-blocks, et vous n'êtes pas prêts pour le déconfinement du comité des fêtes...

Dès que nous aurons la possibilité de reprendre les rassemblements, nous proposerons une réunion du comité des fêtes, vous en serez informés au tra-

vers des différents panneaux d'affichage et chez PROXI. Si vous aussi vous en avez marre de rester enfermés, nous vous accueillerons avec plaisir vous et vos idées... Sachez qu'on termine rarement une réunion sans boire un petit verre de l'amitié.

Nous tenons également à profiter de cet article dans le bulletin municipal pour remercier toutes ces personnes qui de près ou de loin participent à la vie associative du village tant du côté organisateur que du côté participant.

Festivement,

Le Comité des Fêtes

## ▼ Pétanque

# Une année difficile

**N**otre club, hormis les problèmes liés au virus, a eu une année 2020 très difficile à la suite du décès de Serge Besombes notre président. Tout le monde de la pétanque a été impacté par les confinements, toutefois, nous avons pu faire quelques rencontres Coupe de France et Coupe du Tarn. Le 11 juillet 1<sup>e</sup> tour coupe de France gagné contre Puybegon, 2<sup>e</sup> tour le 24 juillet gagné contre Lacaune. Nous avons joué à Navès le 13 septembre le 3<sup>e</sup> tour de Coupe de France et le 1<sup>e</sup> tour de la Coupe du Tarn contre le Club de Jonquières, vainqueur en Coupe de France et perdant en Coupe du Tarn. Navès en Coupe du Tarn au 2<sup>e</sup> tour a gagné Puylaurens et auraient dû jouer le 3<sup>e</sup> tour contre le club la St Juérienne mais pour cause de Covid la rencontre a été annulée.

Le 27 septembre a eu lieu l'un des derniers concours du calendrier du Tarn en respectant les gestes barrières, joué en



triplette mixte en 4 parties au boulodrome de Labruguière car le mauvais temps était au rendez-vous, 37 équipes étaient présentes et très contentes de pouvoir rejouer, même masquées. Notre club n'a toujours

pas de nouveau président, nous espérons pouvoir faire l'assemblée courant janvier pour élire un nouveau bureau. Si vous désirez la licence de Pétanque du Tarn il vous suffit d'un certificat médical, d'une photo et

une participation de 35€ pour l'année qui démarre en Janvier. Nous vous souhaitons une meilleure année 2021 et prenez soin de vous.

## ▼ MJC

# Des activités à l'arrêt

**L'**année 2020 se termine et sera marquée par cette crise sanitaire que nous vivons depuis le 13 mars. En effet toutes les activités se sont arrêtées le 13 mars, pour certaines, elles ont pu continuer en Visio mais ce n'est pas la même chose, d'ailleurs c'est pour cela que nous pouvons constater l'importance de la MJC dans notre village cela maintient le lien social entre toutes les générations. Les activités ont repris le 14 septembre juste un mois bien dommage car nous avons créé 7 nouvelles activités. (voir encadré)

Notre assemblée générale a eu lieu le 10 octobre à la salle Georges Prêtre tout en respectant les gestes barrières et dans la limite de 30 personnes.

Nous souhaitons la bienvenue à Nadine et André Bardou qui ont intégré le conseil d'administration.

Pour ce qui en est des animations 2020 nous avons uniquement pu faire le loto, la fête de la MJC prévue au mois de mai a dû être annulée.

Sans parler de notre incontournable réveil-lon qui n'a pas eu lieu cette année comme vous vous en doutez, à notre grand désespoir, certes c'est une sacrée organisation et beaucoup de travail pour nous tous, les bénévoles mais tout de même un plaisir de



se retrouver en amont pour l'organisation et ensuite pour le bilan.

La MJC participe au Téléthon de manière différente comme vous avez pu le constater en recevant le programme dans vos boîtes aux lettres.

Prévu le 6 février 2021 le loto ne pourra avoir lieu compte tenu de la situation. Nous espérons pouvoir vous retrouver pour la fête

MJC fin mai ou courant juin (si le protocole sanitaire le permet)).

Je voudrais remercier les adhérentes de l'atelier couture et les bénévoles du village qui ont confectionné plus de 700 masques pour les Navessols pendant le confinement. Mes remerciements s'adressent à Pierre Calmels notre nouveau maire et son conseil municipal que nous sollicitons tout au long de l'année.

Amis Navessols et Navessolles, la présidente, le conseil d'administration et moi-même espérons que vous avez passé d'agréables fêtes de fin d'année malgré tout et nous vous souhaitons une bonne et meilleure année 2021.

La Directrice  
Patricia Pauthe

### Les nouvelles activités

- La Zumba
- Espagnol
- Anglais pour les enfants du CE2 au CM2
- Sophrologie de 6 à 12 ans
- Multi activités de 8 à 12 ans
- Vélos adultes et ados
- Guitare pour adultes et enfants

▼ Génération mouvement

## Hommage à Jeannette et Roger



Roger et Jeannette Eychenne qui fut la présidente de l'association.

Les directives gouvernementales ne nous ont pas permis de nous rencontrer comme nous l'avions décidé. Vu le contexte actuel, nous avons été obligés d'annuler le repas de fin d'année si convivial, qui rassemble tous les aînés de la commune et des alentours. Un moment festif pour tous. Certaines activités comme les jeux de société avaient pu reprendre en septembre mais, hélas arrêtés de nouveau. Nous restons prudents, on nous dit que nous sommes les plus fragiles !

En cette fin 2020 n'oublions pas les nombreux adhérents qui nous ont quittés après de longues années de partage et d'amitié.

Nous rendons hommage à Jeannette Eychenne qui fût notre présidente pendant plusieurs années ainsi qu'à Roger son mari partis tous les deux en même temps. Elle avait su fédérer et nous entraîner dans différentes animations.

Nous vous souhaitons une agréable année 2021 et prenez soin de vous.

Ginette Gastaldi, secrétaire

▼ Motocross

## De beaux projets malgré la crise

En cette fin d'année 2020 très perturbée, l'ensemble du moto club tient en premier lieu à remercier l'ensemble des pilotes et accompagnants qui se sont déplacés et ont fait vivre le club durant cette saison saccadée, ainsi que les quelques personnes qui ont songé à nous aider sur les travaux qui ont été réalisés.

Un investissement dans du matériel a été fait pour assurer la préparation de la piste à chaque entraînement.

L'organisation d'une épreuve MX du championnat Occitanie

avait été abordée, à défaut d'accord de date avec la Ligue, le projet a été avorté pour l'année à venir.

Malgré les conditions sanitaires, le club a les yeux fixés sur 2021 avec de beaux projets et de nouvelles animations.

Nous voulons désormais rattraper le retard que la crise sanitaire nous a imposé et nous restons plus que jamais motivés !

Le moto club de Navès vous souhaite à tous et toutes une bonne année !

Eugénie Bertoni



## Téléthon 2020



Compte tenu de la situation actuelle, un grand merci à tous ceux qui ont participé de près ou de loin au Téléthon 2020.

La vente de pâtisserie maison, les divers articles de couture confectionnés par l'atelier couture, la Fabounade le samedi midi, la vente de pizzas et de pains d'épices, les Pumpets ont rapporté cette année la somme de **2 315 Euros**.

La Municipalité et les différentes associations vous remercient de votre participation et vous donnent rendez-vous l'année prochaine.



## ▼ Ecole

# La rentrée « masquée »

Chaque année, début septembre, tout le monde reprend le chemin de l'école avec cette odeur de cahiers neufs, la découverte de nouveaux camarades, de nouvelles places en classe... Nous avons commencé le mardi 01 septembre avec 71 enfants. L'équipe enseignante a légèrement changé durant les grandes vacances avec le départ de Séverine Bressolles et l'arrivée de Marie Martin (chaque mardi) pour la classe des maternelles. Lucie Sliva est avec les élèves de la Toute Petite Section à la Grande Section (les lundis, jeudis et vendredis) aidée par Roselyne Delordre, ATSEM. Sandrine Cauquil, est en charge des élèves de CP, CE1 et des CE2 comme l'an dernier et Jean-Baptiste Gueguen, le directeur, reste fidèle à sa classe des CM1 et CM2. Laëtitia Villajos nous accompagne et aide à la pratique de l'Éducation Physique et Sportive le mardi et le jeudi. Myriam Teste s'occupe de la cantine, de la garderie, de l'entretien et apporte sa bonne humeur chaque jour. Depuis la fin d'année dernière, une entreprise de ménage s'occupe du nettoyage de l'école. Avec les mesures sanitaires actuelles, les élèves, à partir du CP, portent un masque tout comme les adultes de l'école depuis le 2 novembre (les adultes le portent depuis la reprise en fin d'année dernière). Cela peut être contraignant pour certaines activités mais les enfants se sont très vite adaptés, bravo à eux ! Nous devons suivre un protocole assez strict qui demande de limiter le brassage des élèves de classes différentes, un lavage des mains



L'effectif 2020-21 et l'équipe enseignante.

avec du savon très régulier. Avec la volonté de chacun, nous y arrivons.

Les classes sont inscrites à plusieurs projets qui viendront compléter un travail débuté en classe. La totalité de l'école participe au prix des « Incorruptibles » pour lequel les élèves vont lire une sélection de livres sélectionnés par un jury. Après la lecture de celle-ci, les élèves vont voter pour leur livre préféré, et le résultat du vote sera comptabilisé à l'échelle nationale.

Avant des vacances de la Toussaint bien méritées, pour conclure une période durant laquelle les élèves ont travaillé en EPS sur la course de vitesse

et la course de durée, ils ont participé au désormais célèbre cross de l'école le vendredi 16 octobre. Cette course s'est faite au profit de l'opération E.L.A. « Mets tes baskets et bats la maladie ». Les élèves ont récolté 375 € pour l'association qui lutte contre la leucodystrophie. Une belle initiative solidaire et citoyenne ! Trois parcours autour de l'école ont été proposés pour l'ensemble des élèves. Les enfants ont apprécié de courir dans Navès à l'occasion de cette course. Cette animation, débutée il y a cinq ans, plaît énormément et sera donc reconduite l'an prochain. L'équipe enseignante remercie les parents et grands-parents, en nombre cette année, qui viennent durant le

cross pour baliser et sécuriser le parcours.

Enfin, toute l'école est inscrite à un projet sur les jeux traditionnels occitans. Une rencontre en milieu d'année devrait être faite avec d'autres écoles (à voir avec les conditions sanitaires).

Les élèves de la classe de maternelle iront voir cette année deux spectacles FOL. Pour l'instant, les spectacles sont repoussés à plus tard dans l'année, toujours en lien avec la situation sanitaire.

Les élèves de CP-CE1-CE2 se déplaceront eux aussi deux fois dans l'année pour assister à des spectacles FOL. La classe des CP-CE1-CE2 participe, comme



Temps de lecture pour les CP - CE.



Les CM masqués au travail durant le rallye maths.





Les petites sections.



Prêts pour le cross au profit de l'opération ELA.

l'an dernier, au rallye mathématiques. Il s'agit d'un concours entre différentes classes d'un même cycle. Le but est de résoudre différents problèmes lors de trois manches réparties sur l'année scolaire. Les élèves semblent très investis dans ce projet qui leur permet de développer leurs démarches scientifiques. La première manche a eu lieu le 24 novembre.

Les élèves de la classe de CM1-CM2 sont inscrits à « École et Cinéma ». Ils visionneront durant l'année trois films. Le lundi 12 octobre a eu lieu la dictée E.L.A, mais cette année sans les joueurs du Castres Olympique. La classe de CM1-CM2 est également inscrite au rallye mathématiques (présenté ci-dessus)

et à l'opération « l'Espace, c'est classe » organisée par le CNES de Toulouse.

Début septembre 2020, un groupe de parents a créé une association de parents (voir article dans le bulletin municipal). L'équipe enseignante se félicite de cette initiative. L'association a organisé la vente de chocolats de Noël qui a été de nouveau un succès. De nombreux gourmands ont passé commande. Et nouveauté cette année, une vente de bougie avant les fêtes de fin d'année a eu lieu.

Malheureusement, toutes les autres manifestations (loto, spectacle de Noël...) ne peuvent se faire avec le contexte sanitaire. Nous espérons avec les élèves pouvoir retrouver une

situation normale le plus rapidement possible.

Pour toutes informations pratiques qui concernent l'école, vous les retrouverez sur le site internet du village (<http://www.ville-naves.fr/>).

Toute l'équipe enseignante tient à remercier très chaleureusement l'ensemble des personnes qui s'investissent à nos côtés pour le bien-être des enfants, pour les aider à grandir et à s'épanouir dans l'école. Nous profitons de cet article pour remercier Monsieur le Maire, qui depuis son mandat, a aidé et mis en avant l'école de son village. Nous remercions également son équipe qui consacre du temps, des moyens et de

l'énergie pour les enfants, les employées municipales Rosy Delordre et Myriam Teste pour leur implication, leur bonne volonté, leur énergie et leur disponibilité pour les enfants et leurs familles durant le hors-temps scolaire.

Pour conclure, nous remercions les parents d'élèves qui depuis le début de cette année particulière sont compréhensifs face à cette situation inédite. Nous espérons vous retrouver bientôt durant les sorties, les manifestations qui sont chères aux enfants.

En vous souhaitant une bonne année à tous en ce début 2021.

Jean-Baptiste GUEGUEN,  
Le directeur de l'école

## Création de l'APEN

L'APEN... Mais qu'est-ce que c'est ? C'est l'Association des parents d'Elèves de Navès.

Née le 18 septembre dernier en réponse à l'appel du directeur de l'école Mr. Gueguen, elle rassemble des parents de tous horizons, animés par l'envie de s'impliquer dans le présent et l'avenir des enfants de l'école. De plus, sa création permet de formaliser une organisation pré-existante entre les enseignants et les délégués de parents d'élèves.

L'APEN s'est donné pour objectifs : de développer un lien privilégié entre parents désireux de contribuer à l'épanouissement de leurs enfants ; de renforcer le partenariat existant entre l'équipe enseignante et les parents en soutenant les projets et actions des enseignants ; d'organiser de manière bénévole des manifestations hors temps scolaire au bénéfice des enfants.

Le logo que nous avons imaginé et choisi pour l'APEN symbolise notre raison



Le logo symbolisant notre raison d'être.

d'être : Parents et enseignants coopérant pour le bien-être et le développement pluriculturel de nos enfants.

Comme l'a dit Isaac Newton : « Lorsque deux forces sont jointes, leur efficacité est double ».

La situation sanitaire actuelle rend com-

pliquée l'organisation des manifestations habituelles (loto, carnaval...). C'est le premier défi que l'APEN doit relever : adapter le calendrier et le format de ces événements attendus de tous pour se retrouver et échanger en fonction des contraintes sanitaires.

Nous profitons de l'occasion pour lancer un appel à tous les parents d'élèves : le bien-être de vos enfants vous préoccupe ? Vous avez envie de vous impliquer ? Vous avez des idées ? Vous avez du temps (ponctuel ou régulier) ?

Alors rejoignez-nous et redoublons d'effort pour nos enfants.

Nous communiquerons principalement via l'espace d'affichage dédié à l'APEN au sein de l'école et nous avons aussi en projet la création d'une page Facebook.

On compte sur vous !

Nicolas Van Eyken, président  
Mélanie Tournié, secrétaire  
Marlène Mercuri, trésorière

▼ Janvier 1723

# Le partage des sœurs Julié <sup>(1)</sup>

Par une journée d'hiver, le vendredi 15 janvier 1723, après-midi, au masage de las Bories de Sallepieu, les sœurs Jeanne et Marie Julié reçoivent Maître Arquier, notaire de Saïx. Elles désirent procéder au partage des biens délaissés par leur père et en dresser un acte authentique. Antoine Madaule de St Affrique et Jean Bel des Bels, maçons, sont aussi présents, sûrement pour l'estimation des immeubles.

## 1 - les personnes concernées – les acteurs du partage. Qui sont-elles ?

Jeanne et Marie Julié sont les filles de Marguerite Bel et de Jean Julié, serrurier-forgeron du hameau. Leur père était surnommé « lou sarrallié », serrurier en occitan, sobriquet qui s'est transmis aux descendants. Quelques années auparavant, en 1695-96, Jean Julié émargeait en qualité de forgeron sur la liste des imposables de la capitulation de Sallepieu. Sa contribution était de 3 livres. Un autre forgeron, Jean Cros, plus fortuné, cotisait aussi à Sallepieu pour un montant de 5 livres, soit près du double. Les raisons nous échappent mais peut-être l'atelier de Jean Cros est-il plus important et réalise de plus gros travaux (charrues, essieux de charrettes...) alors que ledit Julié effectue des tâches plus modestes mais tout aussi techniques si l'on considère le travail du serrurier !

En 1723, Jeanne Julié est veuve de Jean Prades, travailleur de terre du lieu de las Bories mort en juillet 1703 âgé de 40 ans. Ils ont eu au moins deux enfants, Jean et Antoine Prades. Antoine (baptisé à St Affrique le 25.07.1703) restera à Sallepieu comme tailleur d'habits.

Au moment de ce partage, Jeanne est remariée à Pierre Reynaud travailleur de terres et habite toujours au masage de las Bories. Elle est d'ailleurs « assistée et autorisée par son mary, et elle agit pour ses biens adventifs », acquis après le mariage.

L'autre sœur, Marie, réside au masage de las Bories dans la maison paternelle. Elle est aussi



Une photo prise par Louis Amat, photographe habitant ces lieux (sa femme est à la fenêtre) fige l'aspect des maisons et de la rue durant les années 1920. Sa maison est sur l'emplacement de celle de Jeanne Julié et à côté (au centre de la vue) celle de Marie Julié veuve Baux, aujourd'hui démolie.

veuve, de François Baux, forgeron qui était originaire de la Lande, consulat de Labruguière. Ils s'étaient mariés en 1701 et ont eu au moins deux enfants : Jean Baux (qui poursuivra la carrière de forgeron tout comme ses descendants jusqu'à une période récente) et Pierre Baux qui sera travailleur de terre.

Le contrat de mariage Baux-Julié (2) passé dans la maison de Jean Julié, le 30 janvier 1701, établissait un premier partage en précisant que Marie recevrait la moitié des biens meubles et immeubles et qu'elle serait tenue avec ledit Baux de vivre en commun avec ses parents, « à même pot et feux » et qu'ils se partageraient les pertes comme les bénéficiaires. Sa sœur, Jeanne était déjà mariée et vivait dans la maison de Jean Prades, proche voisin.

Des informations supplémentaires sont apportées sur d'autres biens. Notamment que ledit Julié, serrurier, possède à côté de sa maison une bâtisse en peseigne (rez de chaussée) qui lui sert de boutique et dont il se réserve alors la propriété ainsi que de l'ensemble de ses

outils « utiles de son mestier » : enclume, soufflet, marteaux.

## 2 - Les biens concernés

Le partage de 1723 jette un éclairage sur l'état du patrimoine d'un petit forgeron serrurier au début du règne de Louis XV dans notre commune. Une maison avec l'échoppe attenante, un jardin, une vigne et une parcelle de terre, quelques



outils, un peu de mobilier, du matériel vinaire. Nulle trace dans ce document de cheptel ou de basse-cour.

## Les biens immobiliers constituent l'essentiel du partage.

Ce sont tout d'abord deux maisons situées au cœur du hameau. La résidence paternelle où logeaient les Julié et les Baux

est une maison à étage et revient à Marie.

L'autre maison, attenante, « en peseigne », simple rez-de-chaussée, est la forge et la boutique dudit Julié (avec son « enfournas » probablement le four ou foyer de la forge). Elle est attribuée à Jeanne. La muraille qui les sépare est reconnue comme mitoyenne et Jeanne Julié pourra s'y appuyer dessus si elle décide de surélever sa maison jusqu'à la hauteur de l'autre.

Ces deux bâtisses confrontent du midi la rue, à l'est la maison de Marie Julié leur tante, au nord en partie la maison de Jean Prades et la rue et patius du hameau et à l'ouest la maison de Jean Alary dit Roc.

Ledit Roc, ne nous est pas inconnu. Il possède cette maison depuis 1701, date à laquelle il l'a échangée avec Léonard contre une autre maison qu'il possédait à la Tour (3).

Cette maison est aussi « en solier » donc avec un étage. Le sieur Léonard semble l'avoir saisie après une procédure au Parlement de Toulouse contre

Antoine, Estienne, Jacques et Guiraud Prades. L'acte d'échange précise en outre que ladite maison est « bastie de pierre bart », c'est-à-dire que dans la construction des murs, le mortier est constitué d'argile et non de chaux (4). L'acte mentionne la présence de serrure et clef posées aux frais du Sr Léonard comme la réalisation d'une cheminée qui peut être manquant.

Vient ensuite le partage en parts égales des quelques lopins de terre :

Face à la maison (au midi), de l'autre côté de la rue, le jardin paternel est divisé en deux parts d'un boisseau chacune.

A proximité du masage, c'est une pièce de terre qui donne deux pièces d'une contenance de 2.5 mégères.

Enfin, une vigne située dans le consulat de Saïx au vignoble de Rieu Marty est partagée en deux vignes de 2 journées chacune.

### Quelques meubles...

Le mobilier avait été réparti par moitié lors des différents contrats de mariage cependant



La maison dudit Alary-Roc (n°101) est sur l'emplacement de la maison de Planques, en suivant celle de Jeanne Julié (n°100) correspond à la maison Julia, puis dans la zone des maisons qui viennent d'être démolies récemment, les différentes séparations encore visibles correspondent à celle de Jeanne Julié veuve Baux (n°99) puis Marié Julié leur tante (n°97), puis la famille Accariès (n°96) non mentionnée dans cet article mais qui clôture l'espace bâti.

quelques éléments restaient encore indivis et reviennent à Jeanne. Ils se résument à une petite armoire à deux portes (« désabilioir à deux tamps fermé à clef »), une caisse sans serrure (un comble pour un serrurier !), un coffre, deux chaises en paille, une casserole (casset) en laiton. Lié au travail du vin : « un cuvât, un rusc (5) pipe, deux rusc barrique ».

### 3 - Exclu du partage

Les parties décident d'exclure pour l'instant du partage les outils de la forge consistant en une enclume, un estoc, deux soufflets et quelques marteaux et tenailles. Ils restent à la disposition de Marie Julié mais devront être estimés pour être éventuellement vendus pour dédommager Jeanne Julié qui a reçu une part de valeur moindre.

### 4 - Localisation des biens

On peut situer assez facilement les bâtiments dans le hameau actuel. Un plan du milieu du XVIIIème et le cadastre napoléonien de 1823 permettent de retrouver leurs emplacements. Certes l'habitat est de taille modeste, d'une emprise au sol d'un peu plus de 40 m<sup>2</sup> avec souvent la pièce principale d'habitation à l'étage. Cependant, la disposition des bâtisses n'a pas varié, seules les façades ont été modifiées.

Alain Pauthe

### Notes

- (1) Archives départementales du Tarn, 6E18/176 fol 7v
- (2) Archives départementales du Tarn, 3E44/136 fol 108v
- (3) Archives départementales du Tarn, 3E68/116 fol 381
- (4) Paul Cayla, Dictionnaire des institutions, des coutumes et de la langue en usage dans quelques pays de Languedoc de 1535 à 1648 Montpellier 1964, p 77.
- (5) Un rusc est peut-être une moitié de barrique ou de tonneau

Le Maire de Navès et son Conseil municipal vous présentent leurs meilleurs vœux



# SAS MASSOUTIER & FILS



Plaquisterie, Plâtrerie traditionnelle

Spécialistes Thermique

Feu et acoustique

Faux plafonds - Plâtres techniques

Étanchéité à l'air

Isolation des combles

Faïence - Plafonds tendus



[www.massoutier-platrerie-plafond.com](http://www.massoutier-platrerie-plafond.com)

05 63 42 87 00

**Rey** Alu  
DO Invest.

05 63 73 30 20  
81110 Dourgne  
[www.reyalu.com](http://www.reyalu.com)

Fenêtres & Volets

Portails

Vérandas

Julien DO  
Technico commercial  
[julien@rey-alu.fr](mailto:julien@rey-alu.fr)

RGE QUALIBAT  
ALUMINIER  
TECHNAL  
FABRICANTS INSTALLATEURS AGRÉÉS

SARL  
VOLAILLES  
DE MONTESPIEU

MARCHÉ  
de CASTRES

05 63 71 10 08

06 11 29 44 38

Mme Chamayou  
MONTESPIEU  
81710 NAVÈS



# La Ch'tite Rénovation



Multi services  
Création, Rénovation  
Maçonnerie, pavage,  
terrasse, murs, portail,  
placo, peinture,  
parquet...

2 Lotissement de Foncouverte - 81710 Navès

Mail : [lachtiterenovation@gmail.com](mailto:lachtiterenovation@gmail.com)

Tél. : 06 09 79 63 37